



« Voix plurielles »

LECTURE À VOIX HAUTE



à Villard de Lans

du 21 au 28 août 2016

dans le Vercors

Stage proposé par Annick Augis
lectrice, metteur en scène et praticienne de la méthode Feldenkrais

Au programme

- préparation corporelle et vocale,
- lectures individuelles et collectives,
- préparation et présentation d'une lecture publique dans le cadre du festival « Livres en scène » sur le thème « langues plurielles ».

Déroulement

- Du lundi au vendredi : 6 heures d'activités quotidiennes réparties sur les matins, les après-midi ou les soirées afin de s'offrir la possibilité d'aller marcher et de se reposer.
- Le vendredi soir : présentation de la lecture publique.
- Les samedi et dimanche vous pourrez profiter pleinement du festival « Livres en scène » (programme en cours d'élaboration). www.livresenscene.fr

Lieu

- Gîte « La Montanara », Les Chaberts 38250 Villard de Lans www.montanara.fr
- Accueil chaleureux et convivial.
- Pension complète (excepté le repas du samedi soir) en chambre double du dimanche soir au dimanche matin).
- Ouvert aux personnes sans hébergement (Plus d'informations, me consulter).

Matériel

- Apporter une tenue chaude et confortable pour la mise en voix corporelle.
- Papier, crayons, gomme,...
- Apporter les copies des textes demandés après votre inscription, en deux exemplaires.

Convivialité

- Vos talents personnels (chants, instruments de musique, jeux de société,..) et spécialités locales à déguster seront les bienvenus...

Tarifs

- Stage : 250 € Hébergement : 325 € (chambre double)

Contacts

Annick Augis – Prospero Théâtre
91 rue de Tripoli 72000 Le Mans
06 78 35 63 14

prospero.theatre@gmail.com

www.voix-en-mouvement.com

PROGRAMME STAGE « LECTURE À VOIX HAUTE »

LE GESTE DE LIRE



Le stage est animé par **Annick Augis**, metteuse en scène, lectrice et praticienne diplômée de la méthode Feldenkrais.

Annick Augis lit et encadre des ateliers de lecture depuis une quinzaine d'années.

Ses diverses expériences professionnelles l'amènent à associer la lecture au geste et à la mise en espace. Elle s'intéresse en particulier à l'enrichissement apporté par la lecture à plusieurs voix.

Le stage est ouvert à tous (12 participants maximum) : vous êtes bienvenu(e) quelle que soit votre expérience.

Les objectifs du stage :

- donner des outils
 - préparation corporelle et technique vocale : fluidité de la voix, articulation, phonation, souffle,...
- prendre confiance en soi
 - trouver les appuis dans le texte, dans ses postures, son regard
 - maîtriser sa voix dans différents espaces
- développer sa créativité
 - se mettre en situation
 - inventer un rituel
 - lire à plusieurs
 - théâtraliser sa lecture
- lire devant un public (pour ceux qui le désireront nous proposerons en fin de stage une lecture publique)

Les participant(e)s apporteront

- Une ou des tenues colorées, bigarrées, parmi lesquelles nous pourrions choisir pour la présentation de la lecture au public.
- Une copie en double de tous les textes que j'aurai communiqués avant le début du stage.
- Leur instrument de musique s'ils pratiquent un instrument.

BULLETIN D'INSCRIPTION (à renvoyer à Prospero Théâtre 91 rue de Tripoli 72000 Le Mans)

Nom : Prénom

Adresse :

.....

Tel : Mail :

Je m'inscris au stage « voix plurielles » animé par Annick Augis du 21 au 28 août 2016.

Je verse un chèque d'arrhes de 100 € à l'ordre de « Prospero Théâtre ».

Je verse un chèque d'arrhes de 100 € à l'ordre de « La Montarana ».

Les arrhes resteront à l'association en cas de désistement de ma part après le 25 juillet 2016.

Date

Signature

.....

(à conserver)

Règlement relatif à l'inscription aux stages

Pour respecter nos engagements auprès des professionnels intervenant dans nos stages, et pour la clarté de nos contrats nous vous informons que :

L'inscription n'est effective qu'après versement des arrhes **au plus tard un mois avant** la date du stage ;

Le solde dû est à verser **au plus tard une semaine avant** la date du stage. À défaut l'inscription est nulle et les arrhes sont perdues.

Sauf cas de force majeure, entendue au sens courant, tout désistement intervenant **au plus tard trois jours avant** le début du stage entraîne le non-remboursement des sommes versées ;

À l'exclusion des arrhes, ces sommes pourront **sur demande** être considérées comme un avoir pour un stage ultérieur pendant un an à compter de la date de désistement ;

Tout aménagement est recevable et envisageable dans une discussion de bonne foi.

Observations :

*La tenue du stage est subordonnée à un nombre minimum d'inscriptions. En cas d'inscriptions insuffisantes il est susceptible d'être annulé ou reporté. Dans ce cas l'ensemble des sommes versées (y compris les arrhes) seront restituées. Le Prospero Théâtre s'engage à informer les personnes inscrites **au plus tard** 10 jours avant la date du stage.*

Les inscriptions sont recevables jusqu'à la veille du stage, sous réserve de places disponibles et versement de l'ensemble des sommes dues.

Merci de votre compréhension.

Association Prospero Théâtre
Le président
Jean-François Franchet,